



**Carrefour s'engage pour une nouvelle économie des ressources
et annonce son ambition :
100% d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables**

Carrefour poursuit son action en faveur de la transition alimentaire pour tous en s'engageant en faveur de solutions de packaging plus respectueuses de l'environnement. Le plan de Carrefour pour réinventer les emballages et passer du jetable à une économie circulaire, qui s'inscrit sur la période 2018-2025, est le suivant.

Programme emballages

- 1) Des emballages au plus juste :** Carrefour s'engage à diminuer ses emballages plastiques, en particulier ceux dont le recyclage est difficile, et à développer des solutions de réutilisation pour les clients.
- 2) Des emballages tous recyclables :** le Groupe garantit que 100% des emballages des produits Carrefour seront valorisables dans une filière de recyclage ou de compostage. Des matériaux de substitution seront choisis pour remplacer progressivement les plastiques non recyclables.
- 3) Carrefour, relais des consignes de tri :** le Groupe déploiera des solutions d'aide au tri pour ses clients, en particulier dans les pays ne disposant pas d'un système de collecte efficace.
- 4) Carrefour recyclera l'intégralité des emballages** utilisés en hypermarchés pour le transport, la manutention et la livraison.
- 5) Carrefour agit pour une nouvelle économie de la ressource :** Pour que le recyclage soit une réalité, Carrefour souhaite accélérer sa viabilité économique et s'engage à choisir des matières recyclées à chaque fois que celles-ci sont disponibles et accessibles. Sa première action consistera à incorporer 50% de plastiques recyclés dans ses bouteilles de jus, de soda et d'eau minérale.
- 6) Des océans sans déchets plastiques :** Pour préserver la biodiversité marine, le Groupe s'engage à retirer du commerce certains produits plastiques les plus fréquemment retrouvés dans les océans tout en participant à la récupération des plastiques dans les espaces naturels.



Les moyens

Une dynamique collective et ambitieuse. Carrefour soutiendra et défendra un Pacte National pour une économie 100 % circulaire des emballages en France : Créer une nouvelle économie des emballages et éradiquer les déchets plastiques est un défi de taille qui requiert une réponse collective. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route sur l'Économie Circulaire, Carrefour soutient la création d'un Pacte National sur le plastique réunissant le gouvernement, la société civile et l'ensemble des distributeurs et industriels volontaires.

Une logique économique : Carrefour est favorable à la monétarisation des bénéfices du recyclage : création d'un nouveau marché carbone dédié aux matières recyclées, avantages fiscaux ... le recyclage ne deviendra systématique qu'en valorisant son apport. Sur le modèle de la transition énergétique la transition de la ressource doit rétablir la compétitivité des matières recyclées et recyclables.

L'innovation : Carrefour favorisera dans ses politiques et auprès de ses fournisseurs les dynamiques de R&D permettant de sortir du tout plastique. Le groupe s'engage à travailler avec l'ensemble des acteurs de la chaîne et s'assurer que tous ses emballages puissent être valorisés. Basé sur son empreinte plastique, Carrefour développera un outil d'innovation dédié aux emballages et à l'économie circulaire.

Contractualisation et accompagnement des fournisseurs : Carrefour veillera à offrir à ses fournisseurs la visibilité et la sécurité contractuelle permettant à ceux-ci d'investir dans des outils de production d'emballages durables et écologiques.



Les premières actions prises en France

Des emballages au plus juste

- Supprimer les emballages plastiques non-recyclables des fruits et légumes BIO vendus en libre-service d'ici 2025
- Donner la possibilité à nos clients, d'acheter leurs produits frais en utilisant des emballages réutilisables : tests dans certains rayons, dans quelques magasins d'ici fin 2018
- Supprimer l'étui carton du tube de dentifrice grâce à une évolution du mode de vente

Des emballages tous recyclables

- Tous les emballages des produits Carrefour BIO seront recyclables en 2020
- Remplacer les barquettes en Polystyrène par du PET translucide mono-matériaux pour les produits frais et de grande consommation
- Depuis fin 2017, substitution des encres d'impression en faveur d'encres d'origine végétale sur plus de 4000 emballages de produits de marque Carrefour contenant du carton
- Remplacer les barquettes en plastique par des barquettes en carton pour tous les plats cuisinés surgelés

Carrefour agit pour une nouvelle économie de la ressource

- Incorporer 50% de plastique recyclé dans les bouteilles de sodas, de jus et d'eau minérale de marque Carrefour pour 2022
- Fabriquer les films de regroupement des bouteilles d'eau et de lait de la marque Carrefour avec du plastique recyclé

Des océans sans déchets plastiques

- Arrêter avant fin 2018 la vente des pailles en plastique et substituer progressivement les pailles des briquettes